

Les jeunes et les défis environnementaux en Afrique Centrale

Hyanne Racine BOUNGOU COLO

Université Marien NGOUABI – CONGO - Brazzaville

Faculté de Droit en Master 2 option Recherche Droit Public

E-mail : racine.colo@yahoo.fr

Résumé : les jeunes aujourd'hui font la majorité de la population dans nos pays. Partout en Afrique centrale, ils représentent le pourcentage le plus élevé et sont considérés comme la couche la plus fragile sinon la plus vulnérable par rapport à la couche vieillissante. Ils sont aussi considérés comme l'espoir de l'avenir de nos pays. Malgré les différents maux qui minent leur existence, telle pauvreté, chômage... ils sont aussi concernés par la question de la protection de l'environnement et surtout celle des changements climatiques qui fait le tour de notre la planète. Aucun pays n'est épargné de ces éventuels problèmes. Tous comme un seul homme, les jeunes se sont lancés depuis des décennies à la lutte contre les changements climatiques afin de préserver leur milieu naturel mais surtout celui des générations avenir. Mais, avec quels moyens ? Ils pourraient à cet effet occuper une place prépondérante dans cette lutte qui concerne avant tout les gouvernants. De par leur effectif, leurs actions pourraient impacter très efficacement sur l'application des dispositions conventionnelles en faveur de la protection de l'environnement. Pour y parvenir, les gouvernants devraient dans ce cas les associer parce qu'ils ont d'énormes potentialités qui serviraient non seulement à l'Afrique Centrale, mais dans le reste du monde aussi. Militer pour la protection de l'environnement, c'est accepter de changer son mode de vie, de consommation et même de production. Pour intégrer ces valeurs contraignantes, il faut des mesures d'accompagnement.

Mots Clé : Jeunes ; Afrique Centrale ; protection de l'environnement ; changements climatiques ; énormes potentialités.

INTRODUCTION

Le thème que nous avons choisi d'aborder dans cet article porte sur : « *Les jeunes et les défis environnementaux en Afrique Centrale* ». Il nous paraît judicieux de définir les concepts qui renferment la compréhension de ce sujet. Pour donner un sens à la lumière de ce sujet, nous préférons les définir en commençant par le dernier groupe de mots de notre intitulé. Par « *Afrique Centrale* », l'ONU entend d'une région d'Afrique comprenant le Sud du Sahara, l'Est du bouclier Ouest-africain et l'Ouest de la Vallée du Rift. Elle comprend l'Angola, le Cameroun, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo, la République du Congo, Sao Tomé-et-Principe et le Tchad. Selon elle (ONU), l'Angola, le Malawi et la Zambie – pays de l'Afrique australe – sont parfois considérés comme faisant partie de l'Afrique Centrale, c'est deux derniers pays ayant constitué de 1953 à 1963 avec la Rhodésie du Sud : la Fédération d'Afrique Centrale. De même, le Burundi et le Rwanda, anciennement partie de l'Afrique Orientale allemande sont parfois considérés comme appartenant à l'Afrique Centrale. Ainsi, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEAC) regroupe dix pays : les neufs compris dans la définition citée ci-dessus, plus le Burundi.¹ Le prochain concept à définir est sans doute : « *les défis environnementaux* ». Nous pouvons le comprendre comme « *un challenge, un pari, une lutte contre les éventuels bouleversements de l'écosystème* ² ». Enfin, le mot « *Jeunes* » se conçoit selon la Charte Africaine de la jeunesse comme toute personne dont l'âge est compris entre 15 et 35 ans.³

Ce sujet revêt un intérêt capital dans la mesure où il permettra à la communauté juvénile d'Afrique Centrale de prendre conscience de l'ampleur des problèmes liés aux changements climatiques, afin d'agir de façon responsable sur l'environnement qui est considéré comme un « *patrimoine commun de l'humanité* ». La jeunesse devrait s'imprégner des principes régionaux de protection de l'environnement pour réformer son mode de vie. Son implication dans ce processus est d'une nécessité vitale, car c'est maintenant ou jamais. Dès lors, nous

1 Voir cette définition sur « https://fr.wikipedia.org/wiki/Afrique_centrale. »

2 Approche définition reformulée sur la base sur des synonymes trouvés dans le 38 Dictionnaires et Recueils de Correspondance.

3 « *En fait, la manière même dont la Charte définit la « jeunesse » (personnes âgées de 15 à 35*

ans), est révélatrice. » La Charte africaine de la jeunesse : l'opportunité pour l'Afrique de jouer un rôle de leader dans le développement. Layuza Isa-Odidi Août 2009 ; Page 2

pouvons nous interroger sur la motivation des jeunes à s'impliquer dans cette lutte. Est-ce-que la jeunesse des pays d'Afrique centrale est prête à assumer son rôle de porteur d'espoir dans ce processus ? Si oui, comment pense t – elle arriver au bout de cette détermination ? Si nous sommes sans ignorer que cette même jeunesse est confrontée à des difficultés liées à l'emploi, l'accès à l'information, au chômage ...

Dans le but de répondre à l'ensemble de questions sus posées, il nous paraît logique de rappeler que l'objectif ici, est celui d'encourager les jeunes que nous sommes à changer de mentalité, afin de relever les défis environnementaux qui s' imposent à toute l'humanité. Dans cette perspective, notre étude portera d'abord sur la motivation des jeunes africains dans la lutte contre les changements climatiques (I), enfin nous pourrons réfléchir sur les mesures d'accompagnement de leurs initiatives (II).

I - La motivation des jeunes d'Afrique Centrale dans la lutte contre les changements climatiques

« Le changement climatique désigne de lentes variations des caractéristiques climatiques en un endroit donné, au cours du temps : réchauffement ou refroidissement. Certaines formes de pollution de l'air, résultant d'activités humaines, menacent de modifier sensiblement les climats, dans le sens d'un réchauffement global. Ce changement climatique peut entraîner des dommages importants : élévation du niveau des mers, accentuation des événements climatiques extrêmes (sécheresses, inondations, cyclones, ...), déstabilisation des forêts, menaces sur les ressources d'eau douce, difficultés agricoles, désertification, réduction de la biodiversité, extension des maladies tropicales, etc. »⁴ cette définition devrait interpeler la jeunesse africaine en générale et celle de l'Afrique centrale en particulier. Aussi il sied de rappeler que « l'augmentation de la température diminue la capacité de sédimentation en remettant en cause des courants océaniques qui participent au dépôt des sédiments. Ensuite le rôle compensatoire de la végétation diminue à cause de la déforestation des forêts tropicales, de l'exploitation agricole et de l'urbanisation qui changent l'usage des terres. La

4 En savoir plus sur : <http://www.ecologie.gouv.fr/-Changement-climatique-un-defi-.html>

désertification enfin aggrave le phénomène⁵. » . En effet, de la même manière que sont soulevées dans les discours politiques, ces questions de changements climatiques, c'est aussi de même que cette préoccupation intégrerait la conscience collective des porteurs d'espoir qui ne sont autres que les jeunes africains. La mobilisation interne devrait alimenter leur coopération régionale en la matière. Car, en dépit du fait qu'ils représentent tels qu'au CONGO-Brazzaville, près de 70% de la population totale, ils sont plus dynamiques et plus efficaces dans l'accomplissement de certaines tâches. Leur mobilisation constituerait certainement un grand pas pour cette partie de l'Afrique vers une mondialisation des défis environnementaux. Mais quelles en sont donc les possibilités ou mesures d'accompagnement dont ils auront besoin pour atteindre leur objectif ?

II – Les mesures d'accompagnements dont – ils ont besoin

Pour mener à terme un projet, il faut un soutien qui peut être matériel, moral ou financier. Alors les jeunes africains sont pleins de potentiel, de projets mais il leur manque de l'assistance. Surtout ceux de la diaspora, viennent avec de bonnes initiatives pouvant être utiles pour leurs pays. Mais où doivent-ils trouver de financement ? Ils sont parfois obligés de faire la volonté que quelques pourvoyeurs de fonds qu'ils trouvent. Au Congo-Brazzaville par exemple, il a existé par un passé récent, une société privée de ramassage d'ordure dans les ménages, et aussi de balayage des voies publiques, dénommée « Pro Brazza », le but poursuivi par cette entité, qui effectuait pourtant une mission de service public en partenariat avec la mairie centrale, était celui de rendre la capitale propre et lui redonner un sens à son appellation « *Brazza la verte* ». Mais cette entreprise avait fermé pour cause de non-respect des clauses entre elle et la Mairie Centrale. (Problème financier d'où l'impossibilité de payer les jeunes travailleurs). Quand ils obtiennent des financements de la part des bailleurs de fonds internationaux, ils sont parfois obligés de modifier les termes de leur mode d'exécution pour avoir de quoi faire face aux problèmes de pauvreté qui les guettent. Ainsi pour répondre à notre question, nous pensons que les jeunes ont besoin :

- D'être informés par les autorités compétentes des questions environnementales⁶
- D'être associés dans la prise de décision concernant l'environnement

⁵ Jean Marc-LAVIEILLE dans son Cours n°1 sur *Droit International de l'Environnement : L'Air et les climats* ; page 10

⁶ Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté(DSRP), 2008 – 2010, Page 27

- D'être formés et utiliser dans les services étatiques en charge de ces questions
- A défaut de participer massivement à des conférences, colloque en la matière
- D'un fonds de soutien au projet portant lutte contre les défis environnementaux

Il y a plusieurs propositions à faire pour atteindre cet objectif, mais nous ne pourrions toutes les énumérer parce que le nombre de page pour cet article est limité.

Dès lors, l'enjeu de ces mesures d'accompagnement est tels que la mise en œuvre de ces principes conventionnels en matière de protection de l'environnement, est souvent loin d'être efficaces, parce que le manque d'information par la population et bien d'autres aspects non évoqués peut conduire au K.O. les stratégies importées par les conventions et protocoles ne seront jamais appliquées par les jeunes sous informés.

CONCLUSION

En somme, il sied de rappeler que la motivation des jeunes de l'Afrique Centrale a une influence positive sur les questions de changements climatiques. Telle qu'en témoigne leur adhésion massive aux différentes ONG et Associations de protection de l'environnement. Seulement ils doivent bénéficier d'un certains nombres de mesures d'accompagnement afin de les motiver d'avantage, puisque devant eux des problèmes quotidiens demeurent une préoccupation. Les jeunes d'aujourd'hui sont donc prêts à assumer leur rôle de porteur d'espoir de tout peuple. Bien que nous savons que tous ne sont pas prêts pour des raisons particulières, mais s'ils sont suffisamment informés et associés dans le processus décisionnel en la matière, l'intégration régionale dans ce domaine ne sera guère vouée aux difficultés de mise en œuvre. Ainsi l'Afrique centrale serait prête à faire face aux défis environnementaux. En tout, les décideurs sont les seuls à prendre cela en considération s'ils ont à cœur leur planète et non leurs intérêts personnels.

Références bibliographiques

Ouvrages

- Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire, Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté – DSRP 2008 – 2010
- 38 Dictionnaires et Recueils de Correspondance.
- La Charte africaine de la jeunesse : l'opportunité pour l'Afrique de jouer un rôle de leader dans le développement. Layuza Isa - Odidi Août 2009

Cours

LAVIEILLE (J-M), Cours n°1 sur *Droit International de l'Environnement : L'Air et les climats* ;

Sites internet

<http://www.ecologie.gouv.fr/-Changement-climatique-un-defi-.html>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Afrique_centrale